



Mairie de Naves

1, rue de l'hôtel de Ville
19 460 NAVES
Tél. : 05.55.26.60.16
mairiedenaves@gmail.com
naves19.fr

Compte-rendu de la commission des affaires scolaires

Lundi 2 février 2026

Présents : ARNOULT Christiane, CHANCY Laëtitia, DURAND Aurélie, FLOCH Leslie, HEIDERICH Claudine, LACROIX Jean-Marc, LAMICHE Magalie, MERCKX Michel, SARDIN Alice, SCHNEIDER Lucie

Excusés : BEDESSEM Julia, BIGEARGEAS Isabelle, BLOTTIERE Sara, BONFANTI Julie, BOUILLAGUET Aurélie, BURGEVIN Judith, BROULOU Victoire, DUCLOUX Béatrice, GAUTHIER Stéphanie, LAFOND Séverine, LEFEBVRE Mélodie, LONGY Hervé, MIRAT Nathalie, MORROW Sophie, POMMET Pierre-Jean, POUGETOUX Stéphanie, ROSA Isabelle, ROUSSEAU Béatrice, VALETTE Nathalie

Secrétaire de séance : HEIDERICH Claudine

Pour cette dernière commission des affaires scolaires de la mandature, nous accueillons, Lucie SCHNEIDER, qui est élue au conseil municipal depuis quelques mois suite à une démission.

Les élus regrettent que l'équipe d'enseignantes ne soient pas représentées. Toutefois, Michel MERCKX les a rencontrées au cours de ce lundi à l'école.

1. **Fin des travaux de la garderie**

A la rentrée des vacances de février, la garderie sera déplacée en haut avec 3 salles, une pour les petits, une pour les grands et une pour l'aide aux devoirs.

Une fois que tout le matériel sera installé, un point sera fait avec les agents de l'école pour ce qu'il manque.

Les toilettes demandées entre les deux salles de garderie pour les petits sont commandées mais ne sont pas encore livrées.

Les enfants de la garderie pourront utiliser la cours du haut, adaptée au plus petits.

Sonnette avec visio au portail de la cour du bas : le devis d'un montant de 3264€ ttc est signé depuis le 13/01/2026. Nous sommes maintenant en attente de la livraison et des travaux.

2. **Carnaval**

Le carnaval organisé par l'APE sera ce vendredi 6/02 à partir de 16h30.

En raison de l'utilisation de la salle des St-Martial utilisée pour le carnaval et les nouvelles salles de garderie pas encore aménagées, les élèves de la garderie seront, suivant la météo, dans la cour devant la cantine ou dans la cantine.

➔ Les enfants seront récupérés par leurs parents soit avant soit après le défilé afin de faciliter le travail des agents municipaux.

Monsieur Carnaval préparé par les enfants du centre de loisirs, ELAN, lors des vacances de la Toussaint est d'une hauteur d'environ 1 mètre.

Jean-Marc LACROIX conseille aux bénévoles de l'association de brûler Monsieur Carnaval vers le citystade car l'autre partie est boueuse depuis les fouilles.

Leslie FLOCH a prévu un court défilé de la salle St-Martial vers l'EHPAD puis direction à gauche de la boulangerie pour revenir vers l'esplanade J Baker.

3. Collecte des jeux

En décembre, une collecte de jouets à destination de la Ressourcerie avait été lancée. Les retours avaient alors été peu nombreux, alors qu'à ce jour la quantité de jeux récoltés est plus importante.

Michel MERCKX a demandé à Céline DIAS d'effectuer un tri pour conserver des jeux pour la garderie.

Aurélié DURAND rappelle qu'à une époque, certains enfants venaient le mercredi avec un jeu personnel et repartaient avec celui-ci, pratique qui a ensuite été interdite par la mairie.

Après l'aménagement, les parents pourraient être sollicités une deuxième fois pour avoir plus de jeux à la garderie. La question sera posée aux agents et aux enfants les plus grands.

4. Protocole en l'absence du cuisinier

Michel MERCKX indique que le cuisinier est en arrêt de travail et qu'il a été remplacé par 2 cuisiniers remplaçants successifs, par le biais du centre de gestion.

Les enfants ont indiqué apprécier ses sauces.

Avec la secrétaire générale, Sylvaine FOIX, il a été proposé à deux agents d'intervenir régulièrement en cuisine afin de se former, notamment pour assurer le remplacement lors du premier jour d'absence. De plus, une réflexion sera menée sur l'élaboration de menus simples à réaliser sur une semaine.

Sylvie DA COSTA et Patricia DULAURENT ont accepté la proposition et elles bénéficieront d'heures complémentaires. Une formation à l'utilisation du four leur sera dispensée.

Il est plus facile d'obtenir un remplacement pour la garderie avec le centre de gestion qu'un cuisinier.

5. Bilan 2025 de la cantine à 1€

	Nombre de repas				Nombre de repas				Nombre de repas			
	2023	Sous-total	Total	Facturés	2024	Sous-total	Total	Facturés	2025	Sous-total	Total	Facturés
Nombre de repas enfants	1,00 €	6707			1 €	6604			1 €	5889		
	2,30 €	10203	19022	37 143,50 €	2,30 €	11771	20278	39 957 €	2,30 €	10869	18431	36 409 €
	3,30 €	2112			3,30 €	1903			3,30 €	1673		
Nombre de repas adultes	5,30 €	688	688	3 646,40 €	5,30 €	755	755	4 001,50 €	5,30 €	529	529	2 803,70 €
Subvention de 3€ pour repas à 1€				20 121,00 €				19 812,00 €				17 667,00 €
TOTAL		19710	19710	60 910,90 €		21033	21033	63 770,70 €		18960	18960	56 879,30 €

En 2025, **18 960 repas** ont été servis, soit **2 073 repas de moins qu'en 2024**, dont **715 repas à 1 € en moins**.

- Répartition des repas : 5889 repas à 1€, 10869 à 2,30€, 1673 à 3,30€ et 529 repas adultes à 5,30€.

Le dispositif de la cantine à 1 € a permis de bénéficier d'une **subvention de 3 € par repas**, représentant un montant total de **17 667 € pour l'année 2025**.

- Dépenses et part de produits bio

En 2024, les dépenses de fonctionnement s'élevaient à 66 039,63 €, dont 45 360,81 € consacrés à des produits biologiques, soit près de 69 % des achats.

En 2025, les dépenses ont diminué pour atteindre 59 264,23 €, soit une baisse de 6 775,40 € par rapport à 2024.

La part des produits biologiques s'élève à 44 425,96 €, représentant près de 75 % des achats. La part du bio a donc progressé en 2025.

- Coût du repas

Le coût moyen d'un repas, calculé uniquement sur la base de l'achat des ingrédients, est estimé à environ 3,14 €, hors coûts de personnel et d'énergie.

- Aides complémentaires

Par ailleurs, le programme AGRIMER de l'Union européenne (dispositif « lait et fruits à l'école » avec fournisseurs référencés) a permis d'obtenir une **aide de 2 896 € sur la période de janvier à septembre 2025**.

Un échange entre les membres de la commission a lieu sur les quantités servies lors des repas et sur les repas végétariens. Les élus n'ont plus constaté de remontées à ce jour. Christiane ARNOULT rappelle qu'il y a très peu de gaspillage ; une pesée étant effectuée chaque année.

6. Animation du loto à l'EHPAD proposé par le Conseil municipal des jeunes

Le loto proposé par le CMJ aura lieu le dimanche 1^{er} mars de 15h à 17h au sein de l'EHPAD.

Une inscription obligatoire a été proposée et ce sont à ce jour, 17 enfants qui se sont inscrits.

Les représentants des parents demandent s'il y a besoin de parents pour encadrer ? Difficile à dire ce 02/02.

L'EHPAD organise un loto par mois pour ses résidents donc ils ont l'habitude.

7. Questions diverses

- Reconduite des menus choisis par les enfants : lors du dernier CMJ du 29/01, les élus ont souhaité que soit à nouveau proposé le choix de menus par les enfants.
- Effectifs de l'école : le nombre d'enfants augmente en TPS, 2 élèves sont arrivés en janvier 2026. A voir pour la rentrée scolaire de janvier 2027, l'organisation de l'accueil suivant le nombre. La classe actuelle de PS et TPS est de 28 élèves !
Pour la rentrée 2026, les projections sont de 21 en PS et 17 en TPS.
Michel MERCKX a contacté un syndicat qui l'a rassuré en indiquant que si une classe devait fermée, il aurait déjà été contacté.
Jean-Marc LACROIX est confiant et pense que le fait d'avoir des effectifs qui augmentent deux années de suite pourrait éviter une nouvelle fermeture de classe.
- Demande de sécurisation des rampes de la cour du bas vers le haut : Laetitia CHANCY sollicite les élus car la rampe qui mène de la cour du bas à celle du haut est dangereuse. Un enfant a essayé de l'escalader. Michel MERCKX rencontre l'architecte le 03/02 afin de voir ce qui peut être fait. Du grillage pourrait être mis afin de leur éviter de passer par-dessus.
Pas d'autres demandes à ce jour de la part des professionnels de l'école.
- Chaleur au self : Alice SARDIN demande si quelque chose sera fait pour éviter un réfectoire chaud dans quelques mois. Michel MERCKX précise qu'il reste un peu d'argent des travaux de l'école qui pourrait donc être utilisé pour un préau entre la cantine et la salle des maîtres, au niveau du bureau de la directrice, sans assurer d'une date avant les chaleurs.
➔ Alice SARDIN propose de coller avec de l'eau des couvertures de survie sur les vitres.
- Ecole auditée : Michel MERCKX confirme que l'école a été auditée en 2025. Jean-Marc LACROIX indique que quelques remarques ont été faites mais sans rien changer au fonctionnement.
- Tour de France : la commune de Naves va accueillir la fan zone lors du Tour de France le 12/07. Elle sera située au lycée agricole Edgard Pisani. Tout sera organisé par le Conseil départemental, de 10h à 1h du matin.
Les membres demandent s'il est prévu une décoration. Une réflexion est en cours avec le lycée. D'autre part, il est toujours organisé une dictée du tour. Les enfants sont en vacances mais à voir si c'est possible avant.
- Fête de fin d'année scolaire : un peu tôt pour savoir.
- Boite à craies : pour le mur d'expression. Lors de la dernière réunion de la commission, il avait été demandé que les enseignantes donnent les craies au début de la récré et que les enfants les ramènent. Michel MERCKX verra directement les enseignantes.
- Bénévole à la médiathèque, cette personne a rencontré Daniel Gutiez. Elle souhaite développer le pôle enfance-jeunesse.
Une convention type a été votée lors du conseil municipal du 30 janvier. Elle serait présente deux demi-journées par semaine, probablement du 1er mars au 31 juillet. Claudine HEIDERICH propose que les enseignantes puissent rencontrer cette personne bénévole afin de déterminer avec elle les albums souhaités.
- Chasse aux œufs l'APE renouvelle cette animation le samedi 4 avril sur l'espace Laurent Lenoir par l'APE. De plus, une boom pour les CM2 pourrait être proposée de nouveau cette année puis une kermesse de fin d'année le 26/06, date à confirmer.

En raison des élections municipales, la prochaine réunion de la commission des affaires scolaires n'est pas fixée à ce jour.